

## Lettre de Rainer Barzel à Willy Brandt (10 août 1970)

**Légende:** Le 10 août 1970, Rainer Barzel, chef du groupe politique conservateur CSU-CDU au Bundestag, adresse au chancelier allemand Willy Brandt une lettre critique au sujet du traité germano-soviétique.

**Source:** Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung. Hrsg. Presse- und Informationsamt der Bundesregierung. 12.08.1970, Nr. 107. Bonn: Deutscher Bundesverlag. "Scheiben des CDU-CSU Fraktionsvorsitzenden Dr. Rainer Barzel an den Bundeskanzler Willy Brandt (10. August 1970)", p. 1069.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.  
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_rainer\\_barzel\\_a\\_willy\\_brandt\\_10\\_aout\\_1970-fr-06025c22-9e5e-48f1-ad0e-266ca3020bf9.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_rainer_barzel_a_willy_brandt_10_aout_1970-fr-06025c22-9e5e-48f1-ad0e-266ca3020bf9.html)

**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016



## Lettre de Rainer Barzel à Willy Brandt (10 août 1970)

Monsieur le Chancelier,

Le groupe parlementaire de la CDU/CSU a pris position au sujet de la politique menée vis-à-vis des pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est, position formulée dans la décision unanime du 26 mai 1970 jointe à la présente. Cette décision demeure la référence sur laquelle nous nous basons pour prendre nos décisions.

Dès le début, nous avons considéré comme participant de la même volonté les efforts déployés en vue d'une unification plus rapide et plus intégrée de l'Europe libre et les tentatives de rapprochement avec les États d'Europe centrale et orientale. Il en va de même pour les efforts du gouvernement allemand tendant à la consolidation de Berlin-Ouest, à l'amélioration de la situation à travers le pays, à la conclusion de traités avec l'Union soviétique, la Pologne et la Tchécoslovaquie, que nous avons toujours considérés dans ce même cadre. Ce que nous continuerons de faire.

C'est pour cette raison que nous avons recommandé au gouvernement fédéral de parapher tout traité germano-soviétique uniquement en présence de solutions satisfaisantes dans d'autres domaines, en particulier en ce qui concerne Berlin et les problèmes internes au pays.

Nous sommes disposés à nous asseoir autour de la table avec le gouvernement fédéral afin de lui expliquer, à titre confidentiel, ce que nous entendons au groupe de la CDU/CSU par solutions satisfaisantes dans ces domaines, ainsi que de trouver un terrain d'entente à ce sujet.

Certes, le projet de traité germano-soviétique comble certaines attentes du groupe de la CDU/CSU, mais laisse encore à désirer sur certains autres points capitaux. À ce jour, notre groupe ne constate aucun rapport équilibré entre les concessions faites par la République fédérale d'Allemagne et celles de l'Union soviétique, ni n'observe encore aucun avantage pour le peuple de l'Allemagne divisée. À l'inverse de la politique menée par d'autres gouvernements fédéraux, qui ont notamment rendu possible la réconciliation avec la France et, ce faisant, ont jeté les bases des Communautés européennes, le projet de traité germano-soviétique ne comporte selon nous aucun élément ni principe constructif, tourné vers l'avenir, visant à l'établissement d'un ordre meilleur et pacifique pour l'ensemble des Européens.

Ce projet de traité, son contenu, ses interprétations, ses conséquences et les rapports qu'il instaure doivent être examinés de près, ce qui requiert une connaissance approfondie des faits et des protocoles. Au final, le traité ne pourra être jugé que lorsque cet examen aura eu lieu et que nous disposerons également de réponses aux questions ayant trait à Berlin, aux problèmes internes à notre pays, à la Pologne et à la Tchécoslovaquie. Même le gouvernement fédéral estime que ce genre de traité ne pourra entrer en vigueur qu'après avoir trouvé une solution satisfaisante pour Berlin. Nous invitons le gouvernement fédéral – également eu égard au sommaire n° 1 élevé au rang de déclaration d'intention contraignante lors des pourparlers avec l'Union soviétique, selon lequel tous les accords relevant de la Ostpolitik constituent un tout – à présenter au Bundestag toutes ces conventions et traités sous la forme d'un ensemble uniforme. Quoi qu'il en soit, le groupe parlementaire de la CDU/CSU appréciera tous les détails pour chaque point et, par conséquent, estime que le moment n'est pas encore venu de voter définitivement sur le projet de traité germano-soviétique.

Comme nous n'avons eu de cesse de le répéter, notre jugement sera conditionné par la réponse apportée aux questions suivantes: a-t-on répondu ou pas à l'essence même de la question allemande, les relations se sont-elles améliorées, les tensions existantes ont-elles été apaisées et la situation des citoyens a-t-elle connu une amélioration?

Nous soulignons formellement, une fois de plus, que l'unification de l'Europe libre et le maintien de l'Alliance atlantique sont et restent pour nous le fondement de toute Ostpolitik. Aussi, notre jugement global dépendra de la possibilité, ou pas, de faire évoluer favorablement la situation dans ces domaines.